



# Bon de commande d'une étude parcellaire

Pour la prise en charge de votre dossier, veuillez nous fournir tous les renseignements ci-après

## 01 Demandeur

Particulier  Entreprise ou Association  
 N° SIRET : .....  
 Nom et prénom : .....  
 N° et rue : .....  
 .....  
 Code postal : ..... Commune : .....  
 Tél. : ..... Mobile : .....  
 Email : .....

## Coordonnées du payeur (si différent du demandeur)

Particulier  Entreprise ou Association  
 N° SIRET (obligatoire) : .....  
 Nom et prénom : .....  
 N° et rue : .....  
 .....  
 Code postal : ..... Commune : .....  
 Tél. : ..... Mobile : .....  
 Email : .....

## 02 Parcelle concernée par l'étude

N° et rue : .....  
 Code postal : ..... Commune : .....  
 Références cadastrales : ..... Superficie de la parcelle : ..... m<sup>2</sup>

### → Nature de l'habitation

Construction neuve  Existante  Principale  Secondaire  
 Habitat à usage locatif  Autre (précisez) : .....  
 • Habitation raccordée à l'adduction d'eau potable :  Oui  Non  
 • Présence d'un puits privé pour alimenter l'habitation en eau potable :  Oui  Non

### → Descriptif de l'habitation

Salon  Salle à manger  Salon / salle à manger (1 pièce)  Chambre(s) (x.....)  
 Bureau (x.....)  Salle de jeux  Salle de bain (x.....)  Cuisine (x.....)  
 Comble aménageable (surface : .....m<sup>2</sup>)  
 Autre (précisez) : .....

## 03 Documents à fournir

- Plan cadastral de la parcelle concernée.
- Plan de situation.
- \* Plan d'implantation de l'habitation sur la parcelle.

\* Seulement pour les constructions neuves

- \* Plan en coupe.
- \* Plan d'aménagement intérieur de l'habitation.

Le coût pour une étude d'une installation d'assainissement non collectif dont la capacité ne dépasse pas 20 EH (équivalent-Habitant) est de 383,39€ H.T. soit **460,07€ T.T.C.** (prix valable pour une commande passée en 2021).

Le coût de la reprise d'une étude consécutivement à la requête du demandeur est de 111,13 € H.T. soit **133,36 € T.T.C.**

L'élaboration d'un devis spécifique sera nécessaire dans le cas d'une étude d'une installation d'assainissement non collectif dont la capacité dépasse 20 EH (équivalent-Habitant).

Ce montant vous sera demandé à la fin de la prestation par notre agent comptable, Monsieur le Payeur Départemental de la Paierie Départementale de l'Aube.

Le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_  
 Signatures du demandeur et du payeur :